



# Résidence du Bois

logements  
protégés  
à Ecublens



## Contacts



Alterimo Sàrl  
Route de Prilly 23  
CH - 1023 Crissier

021 694 30 20  
info@alterimo.ch  
www.alterimo.ch

conception graphique  
Antistatique.net

textes  
Chantal-Anne Jacot

photos  
photocase.com  
architectes.ch

Prima esta  
coopérative d'utilité publique

# Vous avez dit « logements protégés » ?

Dans notre société, l'intégration de personnes âgées ou souffrant d'un handicap est une mission importante.

Les logements protégés sont une réponse à l'isolement social de certaines personnes. Les espaces communautaires – salon, cafétéria, salle de rencontre – assurent communication, contacts, échanges. Ils créent un climat de solidarité rassurant. Des activités socioculturelles sont organisées en vue de renforcer les relations entre les locataires et l'environnement extérieur.

Bail, clé, boîte aux lettres :  
les trois mots-clés  
qui soulignent l'indépendance  
de chaque locataire.



Un logement protégé est un appartement adapté, subventionné ou non, conçu selon des normes édictées par les autorités compétentes dans le but de faciliter le quotidien des personnes concernées.

- Il permet le maintien à domicile de personnes âgées ou ayant une mobilité réduite qui ont la capacité de vivre de manière indépendante.
- Il est conçu en logements autonomes de 2 ou 3 pièces (voire 4 pièces) adaptés d'un point de vue architectural comprenant une cuisine, un séjour et une salle de bains avec douche appropriée, sol antidérapant, et tout autre avantage découlant des normes en vigueur.
- Il peut être équipé d'un système de type « Sécutel » afin d'offrir un encadrement de proximité sécuritaire 24h sur 24. Les différents services ou personnes à mobiliser sont définis en collaboration avec le locataire selon sa situation personnelle.
- Il est associé au service d'une référente sociale, présente régulièrement sur le site, qui a pour objectifs d'identifier les besoins et les demandes des locataires, de concevoir, d'organiser et de réaliser des activités collectives. Ce service est géré par une société spécialisée.
- Il est lié à des espaces collectifs dans le bâtiment (salle communautaire, buanderies, petits salons...) où des activités sont organisées par la référente sociale ou par les locataires. Ces espaces ont pour but d'éviter l'isolement, de favoriser le contact entre les locataires et avec la communauté environnante.



Philippe Diesbach – Président  
PrimaVesta – Coopérative d'utilité publique

# Le concept

En 2008, la Commune d'Ecublens a lancé un concours d'architecture sur la parcelle communale du Croset pour la création d'un lieu intergénérationnel mariant autour d'une place du village des activités de garderie, de réfectoire scolaire, de bibliothèque communale à des logements protégés et un centre médico-social (CMS).

Par la suite, un concours d'idées a été lancé. Le lauréat est «al30 architectes» associé au bureau d'architecture paysagé «Hüsler & Associés» à Lausanne.



# Les bâtiments

La parcelle prévue pour ce vaste complexe dispose d'une surface d'un peu plus d'un hectare. Elle a permis l'implantation :

- d'un centre socioculturel géré par la commune
- d'un bâtiment de logements protégés et d'un CMS géré par la coopérative
- de la création d'une place du village conviviale



- Train
- Métro
- Bus



# La situation

A Ecublens, la devise du projet «A la Croisée des chemins» trouve son implantation au carrefour des voies réservées aux piétons et aux cyclistes du quartier et à celui :

- des pôles publics
- des commerces (Coop, Migros, magasins divers, etc.)
- des privés (logements protégés)
- sans oublier à celui très important des générations



# La Résidence du Bois/CMS



Le projet immobilier abrite la Résidence du Bois – logements protégés – comprenant 55 appartements avec une buanderie à chaque étage :

- 11 studios pour étudiants
- 36 appartements de 2 pièces
- 7 appartements de 3 pièces
- 1 appartement de 4 pièces pour le service de conciergerie
- Centre médico-social (CMS)
- Surface commerciale

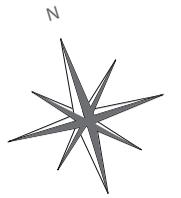
La Résidence du Bois détermine la limite entre le parc de la zone résidentielle et les commerces. Par sa volumétrie, elle répond à celle du bâtiment public par ses jeux de décrochements, d'ouvertures et d'espaces.

Les appartements s'articulent autour d'une loggia qui offre une surface extérieure protégée durant toute l'année.

Les pièces de vie sont orientées sud vers le cordon boisé, le parc et la tranquillité des lieux.



# 1<sup>er</sup> étage



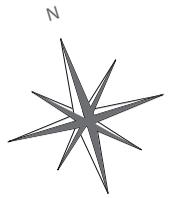
L'ensemble des surfaces est approximatif.



L'ensemble des surfaces est approximatif.

101	Studio	21 m <sup>2</sup>	107	Appartement 2 pièces	56 m <sup>2</sup>
102	Appartement concierge	95 m <sup>2</sup>	108	Appartement 2 pièces	58 m <sup>2</sup>
103	Appartement 3 pièces	79 m <sup>2</sup>	109	Appartement 2 pièces	57 m <sup>2</sup>
104	Appartement 2 pièces	56 m <sup>2</sup>	110	Appartement 2 pièces	55 m <sup>2</sup>
105	Appartement 2 pièces	55 m <sup>2</sup>	111	Appartement 2 pièces	55 m <sup>2</sup>
106	Appartement 2 pièces	56 m <sup>2</sup>			

# 2<sup>e</sup> étage



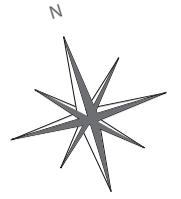
L'ensemble des surfaces est approximatif.



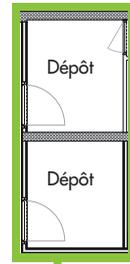
L'ensemble des surfaces est approximatif.

201	Studio	21 m <sup>2</sup>	207	Appartement 2 pièces	56 m <sup>2</sup>
202	Studio	20 m <sup>2</sup>	208	Appartement 2 pièces	56 m <sup>2</sup>
203	Appartement 3 pièces	76 m <sup>2</sup>	209	Appartement 2 pièces	60 m <sup>2</sup>
204	Appartement 3 pièces	79 m <sup>2</sup>	210	Appartement 2 pièces	57 m <sup>2</sup>
205	Appartement 2 pièces	55 m <sup>2</sup>	211	Appartement 2 pièces	55 m <sup>2</sup>
206	Appartement 2 pièces	55 m <sup>2</sup>	212	Appartement 2 pièces	55 m <sup>2</sup>

# 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> étage



Au 4<sup>e</sup> étage,  
2 dépôts au lieu  
de la buanderie



Au 4<sup>e</sup> étage,  
il n'y pas de  
passage

L'ensemble des surfaces est approximatif.

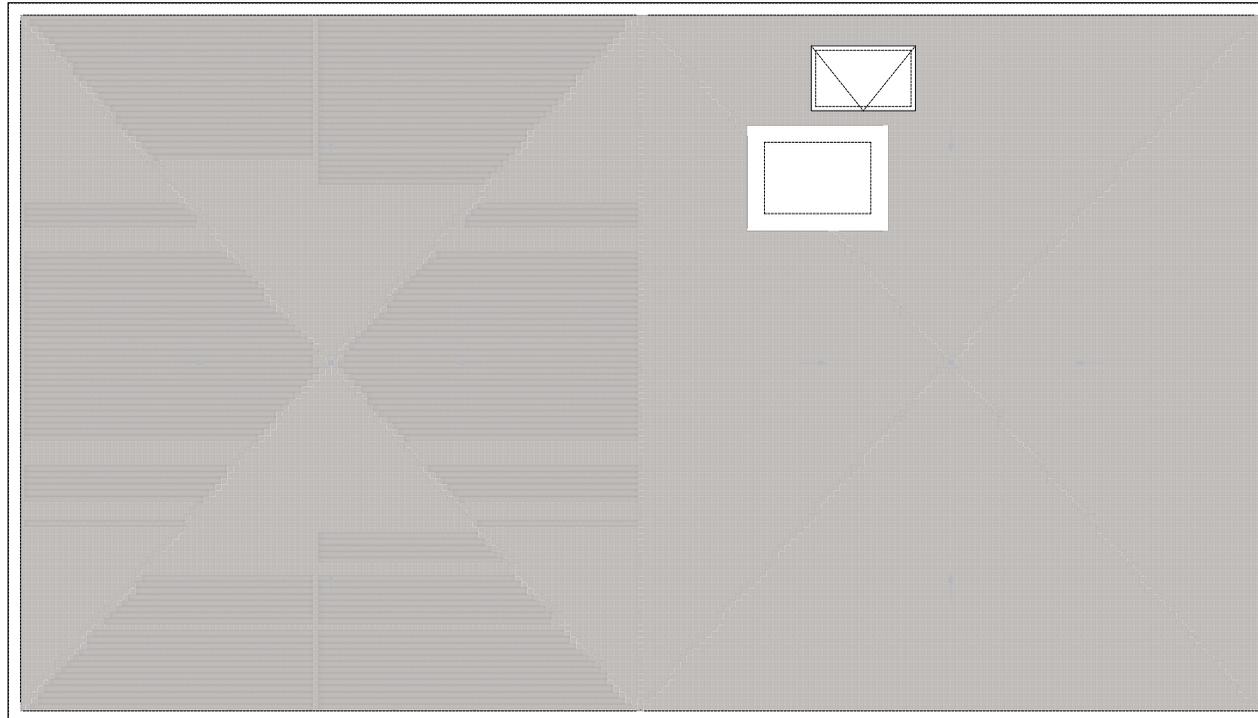
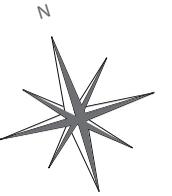


Toiture/Passerelle

L'ensemble des surfaces est approximatif.

- |                   |                         |                   |                   |                         |                   |
|-------------------|-------------------------|-------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| <b>301</b><br>401 | Studio                  | 21 m <sup>2</sup> | <b>307</b><br>407 | Studio                  | 25 m <sup>2</sup> |
| <b>302</b><br>402 | Studio                  | 20 m <sup>2</sup> | <b>308</b><br>408 | Appartement<br>2 pièces | 57 m <sup>2</sup> |
| <b>303</b><br>403 | Appartement<br>3 pièces | 76 m <sup>2</sup> | <b>309</b><br>409 | Appartement<br>2 pièces | 57 m <sup>2</sup> |
| <b>304</b><br>404 | Appartement<br>3 pièces | 85 m <sup>2</sup> | <b>310</b><br>410 | Appartement<br>2 pièces | 55 m <sup>2</sup> |
| <b>305</b><br>405 | Appartement<br>2 pièces | 56 m <sup>2</sup> | <b>311</b><br>411 | Appartement<br>2 pièces | 55 m <sup>2</sup> |
| <b>306</b><br>406 | Appartement<br>2 pièces | 56 m <sup>2</sup> |                   |                         |                   |

# 5<sup>e</sup> & 6<sup>e</sup> étage



L'ensemble des surfaces est approximatif.



- |            |                         |                   |
|------------|-------------------------|-------------------|
| 501<br>601 | Studio                  | 25 m <sup>2</sup> |
| 502<br>602 | Appartement<br>2 pièces | 63 m <sup>2</sup> |
| 503<br>603 | Appartement<br>2 pièces | 57 m <sup>2</sup> |
| 504<br>604 | Appartement<br>2 pièces | 55 m <sup>2</sup> |
| 505<br>605 | Appartement<br>2 pièces | 55 m <sup>2</sup> |